

# Fin du plastique et des emballages à usage unique... « Les solutions sont là »

**Entretien** ➤ De 2013 à 2020, Flore Berlingen a été la directrice de l'association Zero Waste France, qui œuvre en faveur d'une société zéro déchet, zéro gaspillage. Elle est l'autrice de « Recyclage : le grand enfumage. »

/ PROPOS RECUEILLIS  
PAR BENOÎT MARTIN /

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets devient la norme, qu'on soit professionnel ou particulier. Que pensez-vous de cette évolution, sur le fond et sur la mise en œuvre pratique ?**

Ce n'est pas le tri qui va devenir obligatoire. Ce sont les collectivités qui vont avoir obligation de fournir des solutions de tri, à la source, des biodéchets. C'est une obligation de moyens pour que nous, citoyens, ayons une solution pour gérer nos biodéchets séparément : nouveau bac, compostage collectif de quartier (à condition que le maillage de bacs collectifs soit suffisamment dense), soutien au compostage domestique, etc.

C'est une hérésie de laisser les biodéchets dans la poubelle. Ils sont sources de nuisances si la poubelle termine en décharge ou part en incinération. Ils peuvent être une ressource pour nourrir nos sols qui ont terriblement besoin de matières organiques.

**Dans votre ouvrage « Recyclage : le grand enfumage », vous rappelez que seuls 9 % des plastiques sont recyclés et 50 % des plastiques produits ne sont pas recyclables. Après avoir lu ces chiffres, on ne regarde plus sa bouteille de soda de la même manière...**

La bouteille plastique, c'est pourtant ce qu'on sait le mieux recycler parmi les plastiques ! Mais ça ne veut pas dire que c'est recyclable à l'infini et à 100 %. Ce qu'on ne sait pas ou peu recycler, ce sont les plastiques souples, les plastiques avec plusieurs polymères ou des matériaux mélangés. Le consommateur aura beau trier, ce ne sera pas recyclé. Même s'il y a un certain nombre d'investissements en cours pour les prendre en charge, il n'existe pas de solutions techniques à l'heure actuelle pour près de 50 % des plastiques. Aujourd'hui, il n'y a pas de solution de recyclage pour chaque emballage mis sur le marché et il n'existe aucune interdiction de mettre sur le marché un emballage qui ne serait pas recyclable. Le raisonnement qui a toujours prévalu, c'est d'innover et d'estimer que la solution de recyclage viendra après. C'est tout sauf une approche de responsabilité.

**À quoi cela sert-il de pousser les citoyens à tout trier ?**

C'est ce qu'on appelle l'extension des consignes de tri. L'objectif est de simplifier les choses pour les gens et de convaincre les réfractaires. Au départ, je trouvais que cette position se défendait. Je suis de plus en plus convaincue que ce n'est pas en dissimulant la réalité qu'on embarque les gens. Cela peut, au contraire, créer de la défiance. À un moment ou un autre, les citoyens vont se rendre compte que, malgré les efforts déployés, les choix qui sont faits en amont ou en aval ne vont pas tous dans le bon sens. Ils pourront se dire : « Pourquoi faire l'effort de trier lorsqu'une entreprise ne se voit pas

« Nous avons surtout besoin d'innovation sociale et d'organisation. Les circuits de production alimentaire alternative sont viables. Tout cela est porteur d'espoir »



Flore Berlingen est aujourd'hui coordinatrice du plaidoyer En mode climat, qui veut faire changer les lois pour que la mode réduise ses émissions de CO<sub>2</sub>. PHOTO THIERRY MESNARD

interdire de mettre un emballage non recyclable sur le marché ? »

**Pourquoi n'y a-t-il pas obligation pour les industriels de ne produire que des emballages recyclés ?**

Dans la loi française et au niveau européen, il y a ce qu'on appelle la hiérarchie de traitement des déchets, censée être respectée par tous les acteurs économiques. La priorité doit être donnée à la réduction des déchets en amont, puis au réemploi, puis au recyclage et enfin, en dernier lieu, s'il n'y a pas d'autres solutions, à l'incinération et à la mise en décharge. Dans la pratique, cette hiérarchie n'est pas respectée parce qu'économiquement ce n'est pas intéressant, alors que ce serait possible de se tourner vers des emballages recyclables. Cela ne résoudrait pas le problème de l'usage unique qui ne permet pas de préserver les ressources.

Le réemploi progresse lentement car il est peu compatible avec un système agroalimentaire et de grande distribution mondialisé qui s'est construit autour du plastique à usage unique, à bas prix, pour transporter, protéger, stocker des produits qui font le tour du monde.

J'estime qu'il faudrait imposer une forme de standardisation des em-

ballages – ce qui ne plaira pas aux professionnels du marketing et de la publicité –, mais ce serait vertueux à la fois pour le recyclage et pour le réemploi. Pour faire du réemploi à grande échelle, massifier et optimiser la logistique, il faut standardiser un minimum.

**Il faudrait donc actionner tous les leviers à la fois : multiplier les emballages en matière recyclable (papier, carton, fibre de bambou, éco-plastique, etc.), relancer l'usage de la consigne et privilégier les circuits courts ?**

Je présenterai ces leviers dans l'autre sens. Il faudrait d'abord se poser la question de la relocalisation de notre système alimentaire en réduisant la distance, le temps, le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs ; puis, effectivement, dans ce cadre-là, réintroduire des systèmes de réemploi via la consigne par exemple, ce qui entraînera la création de services et d'emplois locaux. En dernier, utiliser des emballages recyclables pour ceux qui resteront jetables.

**La loi anti-gaspi de 2020 prévoit la fin de mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040 : cet objectif**

**vous paraît-il atteignable, voire simplement crédible ?**

Dans l'absolu, c'est atteignable parce qu'il existe des alternatives. Pour l'instant, il faudrait avoir des directives beaucoup plus ambitieuses pour atteindre cet objectif de transition vers le réutilisable.

**Vu le système marchand et les usages actuels, on a du mal à imaginer la fin des flacons de shampoing ou des déodorants...**

Mais ça fonctionne déjà avec le remplissage de bidon de lessive directement en magasin. Cela se pratique déjà pas mal dans les magasins bio ou de vrac à une échelle limitée. Ça peut se pratiquer en petites, moyennes ou même grandes surfaces. Cela suppose juste une adaptation logistique. Il y a plein de solutions de proximité à imaginer pour faciliter la vie des gens autour de ça.

**Vous dénoncez le « tout recyclage » comme un mythe. Comment accélérer cette dynamique du zéro déchet ?**

La dynamique doit venir de la réglementation. Jusqu'à présent les démarches zéro déchet sont beaucoup individuelles. Il faut être sacrément motivé pour nager à contre-courant. Il faut des évolutions réglementaires du type interdiction de la vaisselle jetable dans les fast-foods et les restaurants. Cette mesure est intéressante car elle ne s'attaque pas à un objet en particulier (paille, touillette) mais à une pratique injuste : quand on mange sur place, on doit manger dans du réutilisable, c'est logique.

**D'ici à 2060, la production mondiale de plastique devrait tripler ! Dans la lutte contre cette pollution, comme dans celle du réchauffement climatique ou de l'effondrement de la biodiversité, on a toujours l'impression qu'il y a un gouffre entre les constats, alarmants et partagés, et les solutions mises en œuvre... Comment rester optimiste ?**

Ce qui est positif, c'est que quasiment toutes les solutions sont là, disponibles. C'est surtout d'innovation sociale et d'organisation dont nous avons besoin. Cela suppose de renoncer à certains modèles insoutenable. Les circuits de production alimentaire alternative fonctionnent et sont viables. Tout cela est porteur d'espoir.

**Le meilleur niveau pour agir, quel est-il : local, national, européen, international ?**

Pour nous, le niveau européen est déterminant, pour tout ce qui touche à la réglementation des emballages et des biodéchets par exemple. La France a été pionnière pour l'interdiction de certains plastiques à usage unique ou de la vaisselle jetable. L'échelon local peut aussi avoir son importance parce que certaines communes sont beaucoup plus dynamiques que d'autres. Certaines pratiquent le tri des biodéchets à la source depuis des dizaines d'années.